

# Le peuple approuve l'extension non financée de l'AVS

**Communiqués de presse** | 03 mars 2024

Le souverain a décidé: les prestations de vieillesse seront développées. Pourtant, cela détériorera encore les perspectives financières de l'AVS. Les temps ne sont pas encore mûrs pour les réformes du premier pilier nécessaires à cause de l'évolution démographique. Il faut à présent – en acceptant la réforme de la LPP – faire un pas important vers un aménagement durable de la prévoyance vieillesse.

En ce dimanche de votation, le peuple suisse a accepté l'initiative des syndicats pour une 13e rente AVS et rejeté l'initiative des jeunes libéraux-radicaux pour un relèvement de l'âge de la retraite.

L'ASA est préoccupée par l'extension non financée et tout sauf durable du premier pilier, qui pèsera sur les jeunes générations et la classe moyenne. À l'opposé, l'initiative sur les rentes contenait de bonnes pistes pour adapter le système de prévoyance aux réalités démographiques. Même si elle a échoué, il conviendra d'en développer les approches.

En septembre ou novembre 2024, la réforme de la LPP sera soumise au vote. Outre une mise à jour du deuxième pilier sur la base des changements économiques et sociaux survenus entretemps, celle-ci offre la chance d'améliorer durablement la situation de prévoyance de nombreux actifs dans le système de capitalisation. Elle renforce le deuxième pilier de manière ciblée pour les bas revenus et améliore les rentes pour les femmes et les salariés à temps partiel. Cette réforme équilibrée et largement soutenue met en outre un terme à la ponction sur les avoirs en caisses de pension de la population active. Un système de prévoyance pérenne et financièrement sain est indispensable pour une Suisse aspirant à une prospérité durable. Il s'agit d'un projet commun à toutes les générations. En acceptant la réforme de la LPP, le peuple pourra faire un pas important vers un aménagement durable de la prévoyance vieillesse.

Remarque pour la rédaction

L'Association Suisse d'Assurances ASA représente les intérêts de l'assurance privée aux niveaux national et international. Elle comprend 70 membres environ, des assureurs directs et des réassureurs actifs à l'international ainsi qu'un certain nombre d'assureurs actifs uniquement sur le marché domestique et spécialisés dans les assurances de choses, les assurances-vie ainsi que les assurances en maladie complémentaire. Le secteur compte au nombre des branches économiques les plus performantes et les plus génératrices de valeur ajoutée. Les assureurs privés emploient quelque 50 000 collaborateurs en Suisse. Forts de leur expertise dans la couverture des risques et la prévention des sinistres, ils assument une responsabilité économique : les assureurs privés contribuent pleinement à la stabilité du système économique et à la prospérité de la Suisse. L'ASA s'engage ainsi en faveur d'un développement durable du secteur et de sa place d'assurance.

## Contact avec les médias

Association Suisse d'Assurances ASA

Thilo Kleine, communication avec les parties prenantes et porte-parole

Téléphone : +41 44 208 28 14

media@



E-mail: [svv.ch](mailto:svv.ch)

Prévoyance vieillesse

Réforme de la prévoyance vieillesse

AVS

Prévoyance professionnelle

Prévoyance

Système des trois piliers

---

## **Vous pourriez être intéressé par ce qui suit**

Add to PDF generator

### **La responsabilité individuelle, clé du succès en matière de risques majeurs et de prévoyance vieillesse**

Selon les projections de l'ASA, les assureurs privés suisses ont à nouveau enregistré une croissance réjouissante du volume des primes en 2023.

Communiqués de presse 06.02.2024

[Plus](#)

---

Add to PDF generator

### **Stabiliser la prévoyance vieillesse et la structurer de manière durable**

La réforme de la prévoyance vieillesse est essentielle pour l'avenir de la Suisse.

Accents 04.06.2025

[Plus](#)

---